

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le 13 mai 2014, à 20h00, à l'Hôtel de ville, située au 2627, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton. Sont présents, sous la présidence de Madame la Mairesse Gisèle Fournier, les membres du conseil suivants : Denis Pouliot, Jacques Séguin, Yves Wilson, Karina Séguin, Pierre Dubé et Denis Ranger, tous formant quorum. Le directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

14-05-01 **Adoption de l'ordre du jour.**

Madame la Mairesse fait lecture de l'ordre du jour. Il est proposé par la conseillère Karina Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

14-05-02 **Approbation du procès-verbal.**

Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 avril 2014 soit approuvé tel que présenté.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT.

Je soussigné, certifie par les présentes que la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton a les fonds nécessaires au paiement des dépenses décrites ci-dessous pour le mois d'avril 2014 et approuvées par le conseil municipal.

Directeur général et secrétaire-trésorier

14-05-03 **Approbation des comptes payés et à payer**

Il est proposé par le conseiller Yves Wilson et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver et de payer les comptes fournisseurs et la paye des employés selon la liste 2014-05-13.

Demandes ou questions de l'assistance :

Madame Parker et Monsieur Guillotte se plaignent que, suite aux travaux effectués l'an dernier sur le 2^e rang et la montée Cardinal, l'eau ne s'évacue pas de leur terrain. Monsieur le conseiller Yves Wilson va se rendre sur les lieux afin de trouver une solution au problème.

Points d'information générale.

Le directeur général et secrétaire-trésorier explique aux membres du Conseil et à l'assistance les points d'information reçue au cours du mois d'avril 2014.

14-05-04 **Approbation de la soumission pour la réfection du pont du 6^e rang.**

Il est proposé par la conseillère Karina Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Les Puits Artésiens Gaston Lefebvre Inc. pour la réfection des abords du pont du 6^e rang au montant de 8500.00\$, taxes en sus.

14-05-05

Appui à la FQM, signature d'une entente de partenariat fiscal.

CONSIDÉRANT que l'Entente de partenariat fiscal et financier 2007-2013 entre le gouvernement du Québec et les municipalités est arrivée à échéance à la fin de 2013;

CONSIDÉRANT que cette entente s'inscrivait dans une volonté commune de modifier, dans un esprit de partenariat, les relations et les façons de faire entre le gouvernement et les municipalités en dotant celles-ci de revenus prévisibles et stables;

CONSIDÉRANT qu'en 2012, divers comités techniques ont été mis sur pied afin d'évaluer les différentes composantes, les modifications et les bonifications à être apportées à l'Entente ainsi que les modalités de répartition entre les municipalités;

CONSIDÉRANT qu'en juin 2013, le gouvernement a soumis une proposition financière représentant 10,52 milliards de dollars comparativement à une première proposition représentant 10 milliards;

CONSIDÉRANT que, pour les membres de la Fédération québécoise des municipalités, cette dernière proposition se traduisait par des gains estimés à 317,4 millions de dollars par rapport à la proposition initiale;

CONSIDÉRANT que, de plus, les municipalités doivent supporter dès 2014 les impacts budgétaires des modifications comptables apportées au traitement des remboursements de la taxe de vente du Québec (TVQ), modifications ayant des impacts financiers majeurs pour une majorité de celles-ci, et ce, sans contreparties adéquates;

CONSIDÉRANT le fait que le rejet, par les autres intervenants municipaux, de cette proposition fut une erreur;

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de la Fédération québécoise des municipalités a adopté la résolution CA-2014-02-13/03 dans laquelle il sollicite l'appui des membres de la Fédération;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Karina Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers :

DE DEMANDER au gouvernement du Québec de procéder dès maintenant à la signature d'une entente sur la base de la proposition du 7 juin 2013;

DE TRANSMETTRE copie de la résolution aux personnes suivantes : Monsieur Philippe Couillard, chef du Parti libéral et premier ministre du Québec, Monsieur Carlos J. Leitaó, ministre des Finances, Monsieur Pierre Moreau, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, Monsieur Stéphane Bédard, chef de l'opposition officielle, Monsieur François Legault, chef du deuxième groupe d'opposition, monsieur Éric Forest, président de l'Union des municipalités du Québec, et monsieur Richard Lehoux, président de la Fédération québécoise des municipalités.

14-05-06

Engagement d'officier pour le service des incendies.

Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers de faire l'embauche de M. Sylvain Gauthier et de M. Mathieu Cormier comme officier du service des incendies de la Municipalité

14-05-07 **Reddition de compte programme de subvention du MTO**

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 48,323\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2013;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Karina Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers :

QUE la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

14-05-08 **Reddition de compte, programme T.E.C.Q. 2009-2013**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater la firme Goudreau Poirier, C.A., afin de valider la reddition de comptes dans le cadre du programme T.E.C.Q. 2009-2013.

14-05-09 **Approbation de la soumission pour la coupe de l'herbe.**

Il est proposé par le conseiller Denis Pouliot et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Danic Thauvette Transport inc. pour la coupe de l'herbe le long des routes de la municipalité au montant de 4,048\$, taxes en sus, pour deux coupes annuelles, la première entre le 15 juin et le 1^{er} juillet, la deuxième, entre le 1^{er} et le 15 septembre, pour une période de trois ans, soit pour les années 2014, 2015 et 2016.

14-05-10 **Nomination du Maire suppléant et du remplaçant à la MRC.**

Il est proposé par le conseiller Jacques Séguin et résolu à l'unanimité des conseillers de nommer le conseiller Denis Ranger Maire suppléant de mai 2014 à novembre 2014, et de l'autoriser à remplacer Madame la Mairesse, en cas d'absence, aux séances de la M.R.C. de Vaudreuil-Soulanges. En cas d'incapacité ou d'absence du Maire suppléant, tous les membres du Conseil municipal sont autorisés à remplacer Madame la Mairesse aux séances de la M.R.C. en cas d'absence de celle-ci.

14-05-11 **Demande de subvention dans le cadre du programme Initiative Investissement local.**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton possède un Centre communautaire utilisé par les citoyens et les groupes sociaux de la municipalité qui a été construit dans les années 1940 et agrandi en 1974;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire rénover et agrandir le Centre communautaire qui ne répond plus aux exigences et aux normes d'aujourd'hui;

CONSIDÉRANT QUE le coût des travaux d'aménagement et d'agrandissement est estimé à 650,000.00\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers

QUE le conseil municipal autorise le directeur général et secrétaire-trésorier à présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme « Initiative d'investissement local » du gouvernement fédéral pour l'agrandissement et la rénovation du Centre communautaire de la Municipalité.

QUE le conseil municipal s'engage à payer sa part des coûts du projet et s'engage à assumer les frais d'exploitation futurs du bâtiment.

14-05-12 **Location de camion avec le Centre de gestion de l'équipement roulant.**

Il est proposé par le conseiller Denis Ranger et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à signer tout document relatif à la location de type « clé en main » avec le Centre de gestion de l'équipement roulant pour la location d'un camion de déneigement 10 roues avec un sens unique droit, une aile de côté droite, un épandeur de 9 mètres cubes avec transmission automatique, selon les disponibilités, pour une période de six mois, soit du 15 octobre 2014 au 15 avril 2015.

Dépôt du rapport financier 2013.

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, en commente les points principaux et répond aux questions des membres du Conseil municipal. Il est ensuite proposé par le conseiller Pierre Dubé et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier à transmettre copie dudit rapport financier au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses au 30 avril 2014.

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose l'état comparatif des revenus et dépenses au 30 avril 2014 conformément au règlement numéro 295 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire.

Période des questions de l'assistance.

Les personnes présentes dans l'assistance posent des questions sur les travaux effectués l'an dernier sur le rang 2, sur l'engagement d'officier pour le service des incendies, sur les compteurs intelligents et sur le projet de Trans-Canada Pipe Line.

14-05-13 **Levée de la séance.**

À vingt heures quarante-cinq (20h45) l'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Denis Ranger et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit levée.

Mairesse

Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Gisèle Fournier, Mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Mairesse